



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Service de la Vie Associative
BP 10560 - 4 rue Micheline Ostermeyer
86021 POITIERS Cedex
Pascale SOUCHU / Isabelle LE PALLEC
Tél 0549185723/24
8h30 - 12h00

Le numéro W863005070
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W863005070

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d' association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet de la Région Poitou Charentes, Préfet de la Vienne

donne récépissé à **Monsieur le Président**

d'une déclaration en date du : **10 août 2012**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE EN PAYS MELUSIN

dont le siège social est situé : Mairie
2 place du 8 mai
86600 Lusignan

Décision prise le : **19 juin 2012**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

Poitiers, le 10 août 2012

Pour le Préfet et par délégation
Le coordonnateur vie associative

Patrick BALLON

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

Accueil > Consulter les annonces > Les annonces du JO Associations

JOURNAL OFFICIEL AUTHENTIFIÉ

Consulter le JO authentifié
Consulter les Documents administratifs
Aide
FAQ

ANNONCES OFFICIELLES

Les sites dédiés

Les annonces de marchés publics
Les annonces civiles et commerciales
Les informations financières réglementées

Consulter les annonces

Les annonces du JO Associations
Les annonces du BALO

Consulter les comptes annuels

Les comptes des associations, fondations et fonds de dotation
Les comptes des organisations syndicales et professionnelles

Déposer une annonce

Déposer une annonce pour le BALO

Déposer des comptes annuels

Accéder aux formulaires dédiés aux associations

Aide

Tarifs des insertions

LES PUBLICATIONS

Répertoire des informations publiques
Abonnements JO et OPOCE
Catalogue

BO CONVENTION COLLECTIVE

Consulter les textes
Aide

INFORMATIONS JO

En savoir plus sur la DILA
Rapports d'activité
Les marchés passés par la DILA
Mentions légales

■ Résultat de votre recherche

Résultat de la recherche : 1 annonce(s)

Rappel de vos critères de recherche :

Annonce(s) contenant le ou les mots : association de gymnastique en pays mélusin
Activité de l'association : SPORTS, ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

> [Modifier ma recherche](#)

Page 1 / 1

Association : **ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE EN PAYS MELUSIN.** No d'annonce : **677**
Paru le : **25/08/2012**

Identification R.N.A. : **W863005070**

No de parution : **20120034**

Département (Région) : **Vienne (Poitou-Charentes)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de la Vienne.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la préfecture de la Vienne. **ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE EN PAYS MELUSIN.** *Objet* : pratique et l'enseignement des différentes activités gymniques et sportives. *Siège social* : mairie, 2, place du 8 Mai, 86600 Lusignan. *Date de la déclaration* : 10 août 2012.

Page 1 / 1

Affinez votre recherche avec les catégories suivantes :

THÈMES

Sports, activités de plein air (1)

TYPE D'ANNONCE

ASSOCIATION (1)

RÉGION/DÉPARTEMENT

Poitou-Charentes (1)